

Riviera - Chablais

Les nouveaux trolleys n'étouffent pas la grogne

VMCV
Les bus de la ligne 201 qui rallie l'Hôpital de Rennaz entrent en piste, mais plusieurs communes refusent leur part de la facture

Karim Di Matteo

À l'heure de l'inauguration ce jeudi à Clarens, ils n'étaient que deux. Ils seront seize au final. Les nouveaux trolleybus électriques des VMCV pour la ligne 201 Vevy-Hôpital Riviera-Chablais de Rennaz arrivent en effet depuis la Belgique au rythme d'un ou deux par semaine.

Le duo sera opérationnel d'ici à quelques jours et fin prêt pour le 15 décembre, jour du passage à la cadence à dix minutes, contre vingt aujourd'hui. La ligne 201 ralliera l'hôpital via les lignes de contact jusqu'à la gare de Ville-neuve, puis en passant sur une batterie. Les VMCV avaient été contraints de se rabattre temporairement sur une flotte de huit véhicules en location, des diesels plus polluants. Initialement prévue, la pose de lignes de contact sur le tronçon gare-hôpital avait en effet été abandonnée en 2017 à la suite de vives critiques au Conseil communal et au sein de la population relayées par la Municipalité. «Nous allons ainsi pouvoir progressivement nous séparer des modèles diesels, se réjouit la nouvelle directrice, Angela Schlegel. Cette nouvelle flotte nous permet aussi de remplacer certains véhicules de 24 ans d'âge et un million de km au compteur!»

La célébration intervient toutefois dans un contexte très tendu. La facture de 16 millions (un par trolley) a en effet lourdement pesé sur le bilan de la société, sans compter l'engagement de 18 chauffeurs ces deux dernières années - dix pour pallier une infraction sur la loi sur la durée de travail après un audit de la Confédération et 8 pour la ligne 201. Corollaire, la répartition du déficit présumé de plus de 4 millions pour 2020 a fait s'étrangler plusieurs syndicats, en premier lieu ceux de Noville et de Rennaz, tenues de s'acquitter d'un montant de 375 000 et 339 000 fr., soit



Deux des seize nouveaux trolleys ont été présentés jeudi à Clarens. CHANTAL DERVEY

grosso modo l'équivalent de 11 points d'impôt chacune. En dépit d'erreurs de calcul admises et d'une diminution de la douloureuse, les autorités des deux villages ont décidé de refuser le montant au budget et d'autres pourraient suivre (*lire encadré*).

Revoir qui paie quoi?

En toile de fond de cette grogne se trouve la clé de répartition, qui se base sur la distance de parcours de la ligne sur son territoire et le nombre d'habitants. Or cette clé, décidée par le Canton et ratifiée par l'essentiel des communes, n'a

pas été soumise à Rennaz et à Noville. «C'est une problématique politique, se défend Angela Schlegel, et je ne fais pas de politique, je mets mon énergie dans l'opérationnel et à notre rôle d'exécutant de transporteur public.»

La balle passe à Caleb Walther, président du conseil d'administration et municipal à Montreux. «Le problème est qu'il aurait fallu anticiper sur une autre répartition et que les communes se concertent, or elles ne l'ont pas fait. Je n'étais pas président à l'époque, mais je note que l'EMPD (exposé des motifs et projet de dé-

cret, le «préavis» du Conseil d'État) passe comme chat sur braise sur le déficit d'exploitation. Et les communes ont signé.»

Et revoir la clé de répartition? Caleb Walther grimace: «Il faudrait notamment convaincre d'autres communes d'assumer une part plus grande. Cela semble compliqué. Mais si je me mets à la place de Noville, je comprends l'insatisfaction». C'est aussi le cas du municipal vevaysan et député Jérôme Christen (Vaud Libre) qui a déposé une interpellation au Grand Conseil demandant au Conseil d'État d'assumer la décision d'imposer une ligne de transports publics par une participation substantielle. La syndique PLR de Veytaux, Christine Chevalley, en a fait de même.

Rennaz 1 fr., Noville zéro

● La fronde des communes concernées par leur participation 2020 aux coûts de la ligne 201 des VMCV, induits notamment par son prolongement jusqu'au Centre hospitalier de Rennaz, ne faiblit pas («24 heures» des 16 octobre, 4 et 26 novembre). À Rennaz justement, le Conseil général a refusé mercredi le montant proposé au budget: 339 000 francs, soit 400 francs par habitant. L'élu Dominique Weber a dégainé le premier, amendant le projet pour ramener la somme de six chiffres à 1 franc symbolique. L'idée étant de faire payer le Canton qui, pour les Renards, a imposé le prolongement de la ligne de bus. «Qui commande,

paie», a appuyé le conseiller général Emanuele Ferrara. Le plénum a plébiscité l'amendement par 38 oui (4 non). Il pourrait en être de même vendredi soir à Noville, selon une source. Le Conseil communal, qui doit avaliser quelque 164 000 francs, devrait - sur amendement - ramener la ligne budgétaire VMCV à un zéro pointé. À Veytaux, lundi, les élus ont voté le budget, y compris le poste VMCV. Sauf qu'ils ont accepté la somme de 160 000 francs, la même que pour le budget 2019, alors que la participation 2020 de la commune au coût de la ligne de bus devrait s'alourdir de 180 000 francs supplémentaires. **C.BO.**

Gestion plus moderne

Audit de l'Office fédéral des transports, départs en série, burn-out, manifestation du personnel: la saga de la ligne 201 s'ajoute à une longue liste de turbulences récentes pour les VMCV. C'est dans ce contexte qu'Angela Schlegel a pris les rênes de l'entreprise au 1^{er} septembre. «Je ne sais pas ce qui s'est passé avant, mais je travaille à prendre en compte les avis de tous, à entendre chaque collaborateur. J'ai le souci d'avoir une politique d'entreprise transparente et je sens un regain de confiance.» L'ancienne responsable d'une dizaine d'agences de La Poste dit aussi vouloir «professionnaliser l'entreprise et aller vers une gestion plus moderne».